

L'euro numérique entame sa phase préparatoire



© 2023 Les Echos Publishing

Le projet d'euro numérique semble être sur la bonne voie. En effet, la Banque centrale européenne (BCE) a fait savoir récemment qu'elle allait lancer, après une phase d'étude de 2 ans, la phase préparatoire de cet euro 2.0. Là encore, d'une durée initiale de 2 ans, cette phase préparatoire vise à achever la rédaction d'un recueil de règles et à sélectionner les fournisseurs en mesure de concevoir une plate-forme et une infrastructure pour un euro numérique. Cette phase comportera également des tests et des expérimentations afin de mettre au point un euro numérique qui réponde à la fois aux exigences de l'Eurosystème et aux besoins des utilisateurs en termes, par exemple, d'expérience utilisateur, de confidentialité, d'inclusion financière et d'empreinte environnementale.

À noter : le lancement de la phase préparatoire ne constitue pas une décision sur l'émission ou non d'un euro numérique. Cette décision ne sera envisagée par la BCE qu'une fois le processus législatif de l'Union européenne achevé.

Rappelons que l'euro numérique serait l'équivalent des billets en euros, mais sous forme dématérialisée. Cette forme de monnaie électronique serait émise par l'Eurosystème (la BCE et les banques centrales nationales) et accessible à tous, ménages comme entreprises. Étant précisé que cette monnaie 2.0 existerait parallèlement aux espèces, sans pour autant les remplacer. Accessible gratuitement, elle permettrait

d'effectuer les paiements quotidiens rapidement et en toute sécurité. Disponible en ligne et hors ligne, l'euro numérique constituerait ainsi une solution de paiement supplémentaire, plus facile à utiliser, contribuant ainsi à l'accessibilité et à l'inclusion.

Précision : les personnes n'ayant pas accès à un compte bancaire ou aux outils numériques seraient également en mesure de payer avec un euro numérique, à l'aide, par exemple, d'une carte physique fournie par un organisme public tel qu'un bureau de poste. Les utilisateurs pourraient également échanger des euros numériques contre des espèces, et vice versa, aux distributeurs de billets.

[BCE – L'euro numérique](#)

© 2023 Les Echos Publishing